

SAS XM Audit
Commissaire aux Comptes

AGATA

Siren : 422 912 972

Association à but non lucratif

34 rue Pierre Timbaud
92230 GENEVILLIERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 22 juin 2021 sur proposition du bureau du 8 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AGATA, Association Généraliste d'Accompagnement et de Traitement des Addictions relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

a. Ressources de l'association (Annexe – « tableau de suivi des fonds dédiés »)

Nous nous sommes assurés de la correcte affectation et valorisation des fonds dédiés propres à chaque CSAPA ; pour la plupart ces fonds sont le corolaire des engagements pris, en accord avec l'Agence Régionale de Santé. Ces appréciations sont régulières, prudentes et traduites dans le tableau dans l'annexe du bilan qui fait état des fonds utilisés dans l'exercice 94 586 €, et de ceux dédiés en fin d'exercice 2025, 386 338€.

b. Engagements sociaux (Annexe – Etat des Provisions »)

Nous avons pris connaissances des différents risques et engagements sociaux supportés par votre association.

Ceux-ci portent essentiellement sur les engagements de retraites et les ruptures de contrat de travail, pour lesquels les provisions dotées sont correctement évaluées et suivies d'une année sur l'autre, elles traduisent la probabilité de mis en œuvre desdits engagements de votre association.

c. Disponibilités et placements

Nous avons contrôlé l'exactitude des rapprochements réalisés entre les soldes comptables et ceux portés sur les relevés bancaires et les différents supports de placement.

Nos investigations n'ont mis en évidence aucune anomalie.

d. Charges d'exploitation et affectation aux missions sociales

Nous avons examiné les principales charges engagées par l'association ainsi que leur correcte affectation aux activités financées et aux missions sociales poursuivies.

Nos travaux ont porté sur la justification des dépenses significatives, leur rattachement à l'exercice et leur cohérence avec les actions menées par l'association.

Nous avons ainsi apprécié le caractère régulier et sincère de leur comptabilisation ainsi que leur conformité avec l'objet social et les financements obtenus par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau en date du 9 juin 2026.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Lyon, le 11 juin 2026

XM Audit
Commissaire aux comptes



Nicolas de Saint Vincent

ANNEXE 1 : Responsabilité du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	54 690	47 346	7 344	19 345
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	45 735	45 735		
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	438 508	311 854	126 653	119 194
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	58 442		58 442	56 710
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45 308		45 308	46 818
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	642 682	404 935	237 747	242 067
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 180		13 180	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	14 896		14 896	77 092
Charges constatées d'avance	35 111		35 111	27 123
Valeurs mobilières de placement	1 875 857		1 875 857	1 647 908
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	702 703		702 703	676 884
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 641 747		2 641 747	2 429 007
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 284 429	404 935	2 879 494	2 671 074

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	143 842	143 842
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	655 766	
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	655 766	
Autres réserves		506 354
Report à nouveau	188 908	191 611
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	476 251	
Excédent ou déficit de l'exercice	116 069	146 709
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	1 104 585	988 516
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	34 697	34 746
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 139 282	1 023 262
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	386 338	323 125
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	386 338	323 125
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	32 650	32 650
Provisions pour charges	714 339	607 132
TOTAL DES PROVISIONS IV	746 989	639 782
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 147	130 546
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	515 282	485 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	456	456
Produits constatés d'avance		68 714
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	606 886	684 905
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 879 494	2 671 074

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	90	4 045
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	22 553	16 155
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	4 024 639	3 872 683
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	4 024 639	3 872 683
Subventions d'exploitation	150 625	137 856
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 744
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	94 586	53 787
Autres produits	29 461	1 611
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	4 321 954	4 103 882
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 023 098	948 642
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	193 170	178 641
Salaires	1 823 769	1 761 115
Cotisations sociales	871 542	838 489
Dotations aux amortissement et dépréciations	50 293	58 824
Dotations aux provisions	107 207	119 476
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	157 798	67 128
Autres charges	2 454	2 791
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	4 229 330	3 975 105
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	92 623	128 776
Produits financiers		
Produits financiers de participation	1 732	1 687
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	27 949	24 292
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	29 681	25 979

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	29 681	25 979
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	122 304	154 756
Produits exceptionnels V	49	
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	49	
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	6 284	8 047
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	4 351 683	4 129 861
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	4 235 615	3 983 152
EXCÉDENT OU DÉFICIT	116 069	146 709
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	92 582	121 787

Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Présentation de l'association

AGATA est une association régie par la loi de 1901.

L'association gère plusieurs centres de soins :

- Le CSAPA AGATA situé sur les communes de Gennevilliers et Rueil-Malmaison
- Le CSAPA APORIA implanté sur la commune de Nanterre avec un site à Nanterre-Ville et un site sur l'Hôpital Max Fourestier (CASH).

Les équipes d'AGATA interviennent également dans le cadre de permanences, de consultations spécifiques ou d'actions de prévention et formation sur l'ensemble des communes de la partie Nord et Centre du 92 (Colombes, Asnières, Nanterre, Villeneuve-la-Garenne, Garches, ...).

L'association, placée sous la tutelle administrative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a pour objet l'accompagnement, le soin, la prévention, la formation des personnes ayant un comportement addictif, à risque, ou des usagers de substances psychoactives et de leurs proches.

Les centres de soins ont en charge l'accueil, l'évaluation, l'orientation, la prise en charge des patients ayant une problématique addictive avec ou sans produit. Le cadre d'exercice est dit généraliste car le périmètre d'intervention est élargi sur l'ensemble des addictions :

- **avec produits** : drogues illicites (cocaïne, crack, héroïne, cannabis, ...), alcool, tabac, médicaments détournés;
- **sans produit** : jeux, troubles du comportement alimentaire, internet, ...

En complément de ses missions de soins, AGATA participe avec ses deux Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) à des actions de réduction des risques en étroite collaboration avec SIDA-Parole et l'association parisienne SAFE.

AGATA dispose également d'appartements thérapeutiques répartis sur le département des Hauts-de-Seine.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 879 494 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 116 069 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement ANC 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC n°2023-03.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Conformément aux dispositions transitoires de ce règlement, les comptes 2024 n'ont pas été retraités.

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ; Néant en 2024.
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation au lieu du résultat exceptionnel ; Néant en 2024.
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation); Néant en 2024.

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 1 à 3 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 15 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC n°2023-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 742000.

Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges n'a pas été reprise à la clôture de l'exercice

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

La provision départ à la retraite a été ajustée en 2025.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 442 764 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 386 338 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, n'est pas communiqué car cela reviendrait à donner une information individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	62 741		8 051	54 690
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 741		8 051	54 690
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	45 735			45 735
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	452 572	45 751	59 815	438 508
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	498 307	45 751	59 815	484 243
Immobilisations financières				
Participations	56 710	1 732		58 442
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 818		1 510	45 308
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	103 528	1 732	1 510	103 750
TOTAL GÉNÉRAL	664 576	47 483	69 376	642 682

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	45 751			45 751		
Total immobilisations financières	1 732			1 732		
TOTAL GÉNÉRAL	47 483			47 483		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles	8 051					8 051
Total immobilisations corporelles	59 815					59 815
Total immobilisations financières	1 510			1 510		
TOTAL GÉNÉRAL	69 376			1 510		67 866

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	43 396	12 001	8 051	47 346
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 396	12 001	8 051	47 346
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	45 735			45 735
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	333 378	38 292	59 815	311 854
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	379 112	38 292	59 815	357 589
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	422 508	50 293	67 866	404 935

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	12 001		12 001		
Immobilisations corporelles	38 292		38 292		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	50 293		50 293		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	8 051			8 051
Immobilisations corporelles	59 815			59 815
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	67 866			67 866

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	34 746		48		34 697
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	34 746		48		34 697
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	32 650				32 650
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	32 650				32 650
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	335 557	107 207			442 764
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges	271 575				271 575
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	607 132	107 207			714 339
TOTAL DES PROVISIONS	674 528	107 207	48		781 686

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	45 308		45 308
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	13 180	13 180	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	405	405	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	13 991	13 991	
Charges constatées d'avance	35 111	35 111	
TOTAL	108 495	63 187	45 308
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 147	91 147		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	227 363	227 363		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	256 580	256 580		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 339	31 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	456	456		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	606 886	606 886		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 969	50 040
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	346 561	333 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	372 530	383 452

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		11 346
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		11 346

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		68 714
TOTAL		68 714

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	35 111	27 123
TOTAL	35 111	27 123

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
TRAVAUX	85 476	10 000	10 526			84 950	
INFORMATIQUE	16 813	20 000	5 666			31 147	
EQUIPEMENTS	76 256		5 858			70 398	
STAGIAIRES	7 610	6 000	5 288			8 322	
TRAITEMENT DE SE SUBSTITUTI	13 883		6 336			7 547	
DEPENSES COVID	12 000					12 000	
EXPLOITATION FINANCE PROJE1	55 512	106 198	55 450			106 260	
EXPLOITATION - AUTRES	40 338	2 500	5 462			37 376	
EXPLOITATION MINEUR INCA	15 238	13 100				28 338	
TOTAL	323 126	157 798	94 586			386 338	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
 (2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres 153-1

(art. 153-1 du règlement ANC 2019-04)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	143 842				143 842
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	506 354	149 412			655 766
- dont réserves des activités sociales et médico sociales	506 354	149 412			655 766
Report à nouveau	191 611	-2 703			188 908
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	503 875	-27 624			476 251
Excédent ou déficit de l'exercice	146 709	-146 709	116 069		116 069
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	988 516		116 069		1 104 585
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées	34 746			49	34 697
TOTAL	1 023 262		116 069	49	1 139 282